

Directeur (rice) de la supervision (H/F)

AFFECTATION / SERVICE	Direction de la supervision
STATUT	Cadre supérieur
LIEU D'AFFECTATION	Boulevard Marcel Henry – Cavani – 97 600 Mamoudzou (Mayotte)
DATE DE PRISE DE POSTE	Dès que possible

L'Établissement Public de Reconstruction et de Développement de Mayotte (EPRD Mayotte)

L'article 2 de l'ordonnance n°2025-453 du 23 mai 2025 a transformé l'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM) en lui confiant de nouvelles missions stratégiques.

Désormais, en plus de ses rôles historiques d'aménageur (EPA), d'opérateur foncier (EPF) et de société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), il devient l'Établissement public de reconstruction et du développement de Mayotte (EPRD), chargé de veiller à la livraison des ouvrages et à la réalisation des opérations d'aménagement nécessaires à la reconstruction du territoire après le passage du cyclone Chido et de la tempête Dikeledi en décembre 2024 et janvier 2025.

Placée sous la cotutelle des ministres chargés des Outre-mer et de l'Urbanisme, l'EPRD a pour nouvelle mission de coordonner les interventions des maîtres d'ouvrage responsables des ouvrages et opérations d'aménagement nécessaires à la reconstruction. Il peut également intervenir dans la maîtrise d'ouvrage d'équipements publics pour les collectivités du territoire.

Notre ambition est claire : refonder durablement Mayotte, renforcer la résilience du territoire, accélérer son développement et garantir la livraison des infrastructures essentielles à la vie quotidienne des Mahorais.

Dans ce contexte, nous lançons une campagne de recrutement nationale et locale pour constituer une équipe engagée, compétente et solidaire, prête à relever ce défi historique.

Nous rejoindre, c'est :

- ▶ Contribuer à une mission d'intérêt général au service d'un territoire en pleine transformation
- ▶ Participer à des projets concrets qui ont du sens et un impact direct sur la vie des habitants
- ▶ Mettre vos compétences au profit d'une organisation à taille humaine, en pleine montée en puissance
- ▶ Participer à la construction d'une dynamique collective entre l'ensemble des acteurs du territoire

L'EPRD, c'est aujourd'hui plus de soixante-cinq collaborateurs passionnés, qui sont notre force et notre richesse.

Principales missions

Vous définirez en lien étroit avec la direction générale une méthodologie de supervision des investissements prioritaires dans les secteurs concernés par les investissements prévus par la loi de programmation pour la refondation de Mayotte.

Vous finaliserez sur la base du travail déjà conduit au sein de l'établissement la liste des projets qui feront l'objet d'une supervision par l'établissement public, qui fera l'objet d'une validation formelle par le Conseil d'administration de l'établissement. Vous rencontrerez les porteurs de projet dans le but d'analyser l'état d'avancement de leurs projets, la sécurisation de leur financement et l'organisation mise en place par le porteur de projet.

Vous préparerez et mettrez en place en lien étroit avec les services juridiques et financiers de l'établissement le conventionnement avec chaque maîtrise d'ouvrage, qui sera la pierre angulaire pour la formalisation du dispositif de supervision.

Ces conventions définiront le programme, le budget, le plan de financement et le calendrier des opérations. Elles encadreront les modalités de reporting à mettre en place avec les maîtres d'ouvrage, le mécanisme d'analyse et de gestion des risques ainsi que les étapes pouvant mener à la défaillance en cas de non-respect des engagements. Elles pourront refléter différents modèles de supervision, que ce soit dans une optique de coordination transversale ou dans une logique plus opérationnelle en fonction des arbitrages rendus sur la mission de supervision.

Cette mission étant au centre des nouvelles missions de l'établissement public, la définition du dispositif de supervision devra se faire en partenariat avec les maîtres d'ouvrage concernés (dont les collectivités du territoire), les services de l'État à Mayotte (dont en premier lieu le SGAR et la DEALM) et les tutelles de l'établissement.

Vous assurerez ensuite la bonne mise en place de l'ensemble des conventions, et vous piloterez leur mise en œuvre effective notamment en animant des revues de projet régulières, en produisant les supports de reporting, en pilotant le management des risques et en alertant sur les difficultés rencontrées sur les opérations.

En lien avec le dispositif de contrat de filière dans le domaine du BTP qui sera mis en place sous le pilotage du SGAR, vous pourrez être amené à participer à un dispositif permettant de mettre en valeur la programmation pluriannuelle des investissements prioritaires en lien avec les acteurs de territoire.

Vous maintiendrez un lien étroit avec les tutelles de l'établissement, et avec la mission interministérielle de reconstruction et de développement qui assure le suivi plus général de la mise en œuvre de l'ensemble des actions de la stratégie quinquennale 2026-2031. Vous serez également en lien constant avec les services de l'Etat, notamment sur tout le périmètre de projets qui est déjà porté et/ou suivi de manière rapprochée par ceux-ci.

Rattaché directement au directeur général, ce positionnement pourra évoluer en fonction du volume d'activités et de l'organisation générale de l'établissement au cours de sa montée en charge.

Détail des missions

De manière générale et dans le cadre de la montée en charge des activités de l'établissement, vous pourrez vous adapter à l'évolution des activités et des priorités d'intervention décidée par la direction générale.

Pilotage stratégique

- ▶ Finaliser la liste des investissements entrant dans le périmètre de supervision.
- ▶ Définir et mettre en œuvre la politique de supervision des investissements de l'EPRD.
- ▶ Participer à la définition des orientations environnementales et sociales de l'effort de reconstruction, en lien avec la gouvernance de l'établissement.
- ▶ Garantir la cohérence et la priorisation des opérations au regard de la stratégie quinquennale et des programmations budgétaires.

Supervision des investissements

- ▶ Superviser les investissements qui rentreront dans le périmètre de supervision validé en conseil d'administration, y compris celles directement portées par l'établissement public. Pour mémoire, et sans présager de la décision sur prendra le conseil d'administration sur ce périmètre, la loi de programmation pour la refondation de Mayotte prévoit des investissements dans le domaine de l'eau et assainissement, de la santé, de la sécurité, de la justice, des constructions scolaires, de l'enseignement supérieur, de la culture et du sport, du logement, des mobilités, de l'environnement et de la biodiversité, de l'agriculture et de la pêche, des déchets, et du déploiement de la fibre.
- ▶ Identifier et suivre les liens opérationnels entre les différents investissements, afin de garantir leur bonne cohérence et coordination.
- ▶ Proposer à la direction générale les arbitrages nécessaires pour sécuriser les investissements et leurs trajectoires opérationnelles et financières.

Appui aux porteurs de projet

- ▶ Assister les collectivités ou leurs groupements dans la structuration de leur plan de financement avec les partenaires techniques et financiers (SGAR, Banque des territoires, fonds européens, AFD, etc.)
- ▶ Étudier le cadre de gestion et les modalités d'exploitation envisagés par les collectivités ou leurs groupements et apporter une assistance à la mise en place d'un cadre robuste d'exploitation permettant d'optimiser les dépenses de fonctionnement

Reporting et gouvernance

- ▶ Suivre les phases études, procédures, chantiers, jusqu'à la livraison et la mise en service
- ▶ Consolider et fiabiliser les indicateurs de coûts, délais, risques, qualité et impacts environnementaux et produire les tableaux de bord stratégiques
- ▶ Préparer les comités de pilotage stratégiques et présenter les bilans d'avancement
- ▶ Élaborer le reporting consolidé auprès du Conseil d'administration et des tutelles

Management et coordination

- ▶ Encadrer et animer l'équipe de supervision et coordonner l'action des responsables de programmes
- ▶ Favoriser la transversalité entre les directions internes (opérations, finances, stratégie, communication)
- ▶ Définir les besoins et piloter les prestations externes et AMO, notamment pour la gestion des risques et le suivi de la planification

Relations partenariales et représentation

- ▶ Représenter l'EPRD auprès des collectivités, maîtres d'ouvrage, financeurs et partenaires institutionnels
- ▶ Développer la culture du suivi de projet et la diffusion des bonnes pratiques de supervision auprès des maîtres d'ouvrage et mettre en place une dynamique collective dans le cadre de l'effort de reconstruction
- ▶ Participer aux échanges avec l'État, les ministères et les institutions partenaires pour assurer la bonne articulation des investissements

Relations externes

- ▶ Tutelles (DHUP, DGOM, DB)
- ▶ Mission interministérielle chargée de la stratégie quinquennale de reconstruction et de développement de Mayotte
- ▶ Services de l'État notamment le SGAR, la DEALM, la DRFIP, la DAAF, ...
- ▶ Services des communes et intercommunalités
- ▶ Financeurs (SGAR, GIP Europe, AFD, BDT...)
- ▶ Différents maîtres d'ouvrage, intervenants et partenaires de l'établissement
- ▶ Autres partenaires

Profil

- ▶ Diplôme BAC +5 d'ingénieur, d'urbaniste, d'architecte, de manager de projets ou équivalent
- ▶ Une formation complémentaire en management stratégique et/ou en financement de projet serait un atout

Compétences recherchées

- ▶ Esprit entrepreneurial permettant de définir et de participer au développement des activités de supervision et à l'évolution de leur périmètre en lien étroit avec la direction générale
- ▶ Compétences avérées en management stratégique et opérationnel
- ▶ Maîtrise des méthodes de gestion de projets (programmation, planification et outils associés) et de conduite d'opération
- ▶ Excellente connaissance du cadre réglementaire et des politiques publiques dans le domaine de l'aménagement, des bâtiments et des infrastructures
- ▶ Capacité d'animation et de coordination d'acteurs multiples

- Rigueur, esprit d'équipe, réactivité, souplesse, prise d'initiative, et capacité à exercer un reporting dans un contexte complexe, évolutif et exposé. Bonne capacité rédactionnelle.

Expériences

- Expérience confirmée dans la conduite de projets d'aménagement, d'infrastructures ou d'investissements publics
- Expérience dans la conduite d'équipes pluridisciplinaires et dans les relations avec des partenaires institutionnels.

Conditions de travail associées au poste

Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires par voie de détachement et aux contractuels de droit privé en CDI de 35 heures
CONTRAINTES	Déplacements fréquents à prévoir sur le territoire
RÉMUNÉRATION & AVANTAGES	En fonction de la formation initiale et de l'expérience dans le domaine concerné Véhicule de fonction Titres-repas, complémentaire santé entreprise, complémentaire retraite,

Contacts

Candidatures à adresser à l'attention du directeur général de l'EPRD uniquement par courriel : recrutement@eprdm.fr. Chaque dossier comprendra au minimum **un CV et une lettre de motivation**.